

Discours de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République centrafricaine

Conseil de sécurité des Nations Unies

[Seule la version originale prononcée en [anglais](#) fait foi.]

23 octobre 2024

- Monsieur le Président du Conseil de sécurité,
- Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,
- Excellence Omar Hilale, Ambassadeur, Représentant permanent du Maroc auprès des Nations Unies, Président de la Configuration République centrafricaine (RCA) de la Commission de la consolidation de la paix de l'ONU
- Excellence Marius Aristide Hoja Nzessioue, Ambassadeur, Représentant permanent de la République centrafricaine auprès des Nations Unies

Monsieur le Président,

1. Je tiens à féliciter la Suisse pour la présidence du Conseil qu'elle exerce en ce mois d'octobre. Je vous remercie de présider cette session qui revêt une importance particulière à l'approche du vote de ce Conseil sur le renouvellement du mandat de la MINUSCA. J'ai une nouvelle fois l'honneur de vous présenter aujourd'hui le dernier rapport du Secrétaire général sur la République centrafricaine et d'informer le Conseil des récents développements politiques et sécuritaires ainsi que des principales réalisations de cette Mission dans la mise en œuvre de son mandat, en dépit de défis opérationnels persistants.
2. Je parlerai de la dynamique positive et des opportunités découlant du dialogue entre le Gouvernement et les groupes armés actifs, ainsi que des progrès continus réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord politique, notamment l'organisation des élections locales, le renforcement de la gestion des frontières et l'extension de la présence et de l'autorité de l'État, avec une appropriation locale accrue en faveur de la paix et de la cohésion sociale.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

3. Je suis heureuse d'annoncer que la dissolution des six groupes armés et des trois factions de groupes armés signataires de l'APPR-RCA est restée effective et a abouti au désarmement et à la démobilisation de leurs combattants, avec l'intégration de certains d'entre eux dans les forces armées nationales. Toutefois, il demeure essentiel de renforcer la mise en œuvre d'activités de réintégration socio-économique pour assurer une transition réussie et durable des ex-combattants au sein de leurs communautés.
4. Les échanges entre le Gouvernement centrafricain et les groupes armés actifs se sont poursuivis en vue de leur retour dans l'Accord politique. La décision prise par le "*Mouvement patriotique pour la Centrafrique*" de se retirer de la "*Coalition pour le Changement*" et de renoncer à la lutte armée a été accueillie positivement par le Gouvernement centrafricain qui a initié des engagements en faveur d'un processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration de ses combattants.
5. La 8^e réunion de coordination sur la mise en œuvre de l'APPR-RCA et de la feuille de route conjointe de Luanda, tenue le 28 août et présidée par le Premier Ministre, a souligné l'opportunité sans précédent d'accélérer les échanges avec la coalition CPC pour une démobilisation, un désarmement et une réintégration complets et durables des combattants encore actifs en République centrafricaine. Le Gouvernement s'est montré disposé à entamer des discussions avec la coalition CPC pour qu'elle revienne dans l'Accord politique, en réponse aux déclarations de certains dirigeants politiques et militaires de la CPC faisant état de leur volonté de mettre un terme aux luttes violentes et aux hostilités. J'appelle les organisations régionales et sous-régionales, en particulier les garants de l'Accord politique et les médiateurs de la CIRGL, à soutenir davantage la dynamique politique actuelle en facilitant les échanges entre le Gouvernement et les chefs des groupes armés de la CPC qui ont exprimé leur volonté de renoncer à la violence et de revenir dans l'Accord politique, qui est le seul instrument politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

6. La MINUSCA a intensifié son soutien multiforme aux mécanismes préfectoraux de mise en œuvre, qui se sont révélés essentiels pour promouvoir la cohésion sociale et renforcer la prévention des conflits. Ce soutien a conduit à une augmentation des initiatives locales visant à promouvoir la prévention des conflits et à une réponse rapide aux alertes concernant la protection des civils.
7. À cet égard, une série de conférences a été organisée dans les préfectures pour promouvoir une transhumance apaisée et prospère, dans le prolongement des décisions de la conférence nationale de haut niveau sur la transhumance du 13 mai. La MINUSCA soutient la mise en œuvre de ces décisions par un programme d'activités contribuant à la prévention des conflits, au renforcement progressif de la sécurité des couloirs de transhumance par les forces de sécurité internes, ainsi qu'à la promotion de la coopération transfrontalière.
8. Le 8 août, le Ministre de l'administration du territoire, de la décentralisation et du développement local, le Ministre de l'intérieur et de la sécurité publique et moi-même avons lancé la construction du premier poste frontalier multiservices en République centrafricaine, dans la localité de Bembéré à la frontière avec le Tchad. Ce projet phare fait partie du plan d'action décennal pour la mise en œuvre de la politique nationale de gestion des frontières, et accueillera des services civils et en uniforme, permettant une meilleure gestion de la circulation des biens et des personnes, contribuant ainsi au renforcement de la sécurité et de la stabilité régionales.

Monsieur le Président,

9. Les préparatifs pour les élections locales ont continué à progresser suite à la promulgation du code électoral le 2 juillet ainsi qu'aux contributions financières supplémentaires au fonds commun pour le processus électoral géré par le PNUD. Cette dynamique a été portée par l'engagement soutenu du Gouvernement en faveur des élections, lequel a été

encouragé par le soutien multidimensionnel de la MINUSCA, notamment par le biais des bons offices et de l'assistance technique.

10. Les élections locales sont un élément clé de l'Accord politique et offrent une occasion unique d'améliorer la gouvernance au niveau local. Alors que les Centrafricains vont pouvoir élire leurs représentants locaux pour la première fois depuis près de quarante ans, le Gouvernement centrafricain, la MINUSCA et l'équipe de pays des Nations Unies ont renforcé leur collaboration pour mobiliser une participation large et significative des groupes marginalisés en tant qu'électeurs et candidats, en particulier les femmes et les personnes déplacées internes.

11. En conséquence, 30 000 certificats de naissance ont été délivrés à des groupes vulnérables, ce qui leur permettra de s'inscrire en tant qu'électeurs lors du processus d'enregistrement des électeurs qui doit débiter le mois prochain. Ceci représente une étape importante vers un cycle électoral inclusif qui culminera avec les élections générales prévues pour la fin 2025. Dans ce contexte, l'achèvement du cycle électoral 2025-2026 est primordial pour renforcer la stabilité institutionnelle et nécessitera l'assistance multidimensionnelle de la MINUSCA, qui demeure essentielle, associée à des ressources adéquates, afin de garantir des élections inclusives, transparentes et pacifiques.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

12. La signature, le 30 septembre, par la Ministre des affaires étrangères, la représentante de l'UNICEF et moi-même du "*Protocole d'accord relatif à la protection et au transfert des enfants associés aux forces et groupes armés aux autorités civiles*" a marqué un développement important pour la protection des droits de l'enfant en République centrafricaine. Cette étape significative témoigne de l'engagement des autorités nationales à améliorer le cadre de protection des enfants, en particulier à la lumière de l'augmentation du recrutement et de l'utilisation d'enfants par la milice AAKG/Azande dans la préfecture du Haut-Mbomou. Des initiatives récentes de la Mission ont permis d'identifier et de

libérer 73 enfants des rangs de la milice Azande en vue de leur réintégration et de leur retour à l'école.

13. La MINUSCA a continué d'étendre son empreinte dans des zones sensibles où la Mission n'avait jamais été présente auparavant, en soutien à l'extension de l'autorité de l'État. Le 13 juillet, le Ministre de la fonction publique et de la réforme administrative, les représentants nationaux du FNUAP, de l'UNICEF, du PAM et moi-même avons effectué une visite de terrain dans les villes d'Obo et de Bambouti, à la frontière avec le Soudan du Sud. J'ai le plaisir d'annoncer que l'intervention de la MINUSCA dans le Haut-Mbomou, en étroite collaboration avec le Gouvernement, a permis le retour de 2 000 réfugiés centrafricains du Soudan du Sud, qui bénéficient de l'amélioration de l'environnement sécuritaire et d'un meilleur accès aux services de base.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

14. La MINUSCA continue à enregistrer des progrès significatifs dans son soutien à la restauration de l'autorité de l'État dans tout le pays. Au cours de la période considérée, la Mission a apporté un soutien logistique au déploiement de trois gouverneurs, 14 préfets et 62 sous-préfets, tout en renforçant les capacités de 2 500 fonctionnaires afin d'améliorer la fourniture des services de base. En outre, la Mission a consacré des ressources considérables pour créer des conditions de travail acceptables pour les fonctionnaires déployés dans des zones reculées, en construisant ou réhabilitant 50 installations administratives au cours des deux dernières années.

15. La validation de la nouvelle politique et stratégie nationale de défense constitue une avancée significative dans la construction d'une armée républicaine qui reflète la diversité centrafricaine. Je félicite le Gouvernement pour son engagement à remplir ses fonctions régaliennes de protection de la population et de l'intégrité territoriale. La MINUSCA continuera à soutenir les cadres stratégiques pertinents du Gouvernement en matière de réforme du secteur de sécurité et de gouvernance.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

- 16.** Je souhaite attirer votre attention sur l'environnement opérationnel de plus en plus difficile résultant d'un changement dans la politique nationale d'importation de carburant, lequel a perturbé l'approvisionnement en carburant de la MINUSCA. Cette situation compromet la capacité de la MINUSCA à continuer d'apporter un soutien optimal et à maintenir les progrès réalisés dans l'extension de l'autorité de l'État.
- 17.** La mise en œuvre effective des tâches prioritaires du mandat de la MINUSCA est étroitement liée à la résolution des immenses défis en matière d'accès en République centrafricaine et requiert des capacités d'ingénierie supplémentaires pour améliorer l'état des routes et la mobilité. Au cours des deux dernières années, la MINUSCA a construit ou réhabilité plus de 2 000 km de routes, 131 ponts et 37 pistes d'atterrissage.

Monsieur le Président,

- 18.** La MINUSCA continue à jouer un rôle essentiel en facilitant les conditions nécessaires à l'avancement du processus de paix et du processus politique, ainsi qu'en permettant la mise en œuvre par les partenaires au développement, les fonds et agences spécialisés des Nations Unies de leurs programmes en soutien aux communautés et aux administrations locales ; en protégeant les civils ; et en aidant le Gouvernement à restaurer son autorité dans l'ensemble du pays. Malgré des efforts notables et les résultats significatifs obtenus depuis le début de la Mission, le risque de régression demeure. Les progrès tangibles et transformationnels réalisés en étroite collaboration avec le Gouvernement centrafricain doivent désormais être étendus et consolidés et le rôle de la MINUSCA reste essentiel. Nous comptons donc sur le soutien continu et concerté de ce Conseil pour prolonger le mandat de la MINUSCA d'une année supplémentaire ainsi que pour fournir des ressources appropriées et en temps voulu pour sa mise en œuvre.
- 19.** En conclusion, je souhaite joindre ma voix à celle du Secrétaire général et exprimer ma gratitude pour le dévouement du personnel civil et en uniforme de la MINUSCA ainsi

que de l'équipe de pays des Nations Unies dans l'accomplissement de nos mandats respectifs, souvent dans un contexte difficile. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux pays contributeurs de troupes et de police de la Mission et je remercie les organisations régionales, multilatérales et non gouvernementales, ainsi que les pays donateurs, pour leurs contributions inestimables à la paix en République centrafricaine.

Je vous remercie de votre attention.